

	<b>Comité Départemental de l'Hérault de Basketball</b> Chemin des jardins de Maguelone – 34970 LATTES Association régie par la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901 Déclarée auprès de la préfecture de l'Hérault le 15 Mars 1946 sous le numéro W343008536
	<h1>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE</h1> <p><b>Vendredi 24 Juin 2022 à 19h00</b> <b>Maurin – Siège</b></p>
<h2>PROCÈS VERBAL</h2>	

Les membres du Comité Départemental de l'Hérault de Basketball se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Élective au Siège du Comité de l'Hérault de Basketball, Chemin des Jardins de Maguelone à Maurin, sur convocation de la Présidente.

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés et entrant en séance.



**Associations présentes ou représentées :**

OCC0034002 – ASPTT Montpellier	OCC0034034 – Montpellier Basket Mosson
OCC0034003 – AS Cheminots Béziers Basket	OCC0034045 – La Croix d'Argent B Montpellier
OCC0034005 – Agde Basket	OCC0034048 – Lodève Basket Club
OCC0034006 – Basket Lattes Montpellier Méditerranée	OCC0034049 – Juvignac Basket Association
OCC0034007 – Picpoul Club de Pinet	OCC0034058 – Mauguio Basket
OCC0034008 – Sport Club de Sète	OCC0034059 – Association Basket Sauvian Sérignan L
OCC0034010 – Étoile Sportive Paulhan Basket	OCC0034060 – Association Sportive Servian Basket
OCC0034012 – FO Piscenois	OCC0034061 – Basket Club Fabrègues
OCC0034015 – Club Athlétique Bédarieux	OCC0034062 – SJVBA St Jean de Védas Basket
OCC0034020 – Castelnaud Basket	OCC0034064 – St André Basket Cœur d'Hérault
OCC0034021 – Frontignan La Peyrade Basket	OCC0034068 – Clapiers Basketball
OCC0034024 – Grande Motte Basketball Pirates	OCC0034072 – Montpellier Université Club
OCC0034025 – Le Crès Basketball	OCC0034075 – Basket Pays de Lunel
OCC0034027 – Mèze Loupian Basket Association	OCC0034076 – Basket Club de Florensac

**Soit 28 associations présentes ou représentées.**

**Membres du CD34 hors asso ( OCC0034001 ) présents :**

FERRIER Magali	DESSAINT Jean-Jacques
SALGUES Zoulika	DUGUÉ Aurélien

**Soit 4 membres présents**

**Associations absentes :**

OCC0034013 – Foyer Rural de Vailhauques	OCC0034039 – Les Loups du Pic Occidental Basket
OCC0034028 – St Gély Basketball	OCC0034065 – Basket Ball Lunel Viel
OCC0034033 – Minervoises Sports et Loisirs	OCC0034066 – Pérols Basket
OCC0034036 – BC Montady	

**Soit 7 associations absentes.**

**Membres du CD34 hors asso ( OCC0034001 ) absents :**

BOISSE Jean-Pascal	LACITIGNOLA Hélène
GASPARD Jean-Patrick	GORY Didier
BRUEL Thierry	

**Soit 5 membres absents.**



L'Assemblée est présidée par Madame Magali FERRIER, Présidente du Comité Départemental de l'Hérault de Basketball.

La présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

De compétences de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- Ratification du PV de la dernière AG
- Allocution de la Présidente du CD34
- Approbation du rapport moral et d'activités
- Approbation du rapport financier
- Approbation du budget prévisionnel et des dispositions financières 2022-2023
- Approbation des rapports des pôles
- Questions diverses
- Remise des récompenses

De Compétence de l'**Assemblée Générale Ordinaire Élective** :

- Élection des candidats à l'entrée au Comité Directeur
- Élection des délégués fédéraux
- Désignation de 2 vérificateurs aux comptes

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été mis à disposition des membres dans les délais.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.



Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes les associations du Comité.

Ce nombre est de : **6 213**

Le quorum exigible est de : **3 107**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **4 844**.

Le quorum étant atteint, les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective sont donc valables.



#### ALLOCUTION D'OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE

Discours à retranscrire



#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Magali FERRIER ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire Élective par le vote de la 1<sup>ère</sup> résolution.

#### Résolution n°1 : Ratification du PV de l'AG 2021

Magali FERRIER lit le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale ratifie le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2021. »

**La résolution n°1 a été adoptée à l'unanimité**



## ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

### Résolution n°2 : Élection du Comité Directeur Départemental

Magali FERRIER effectue l'annonce suivante :

« Muriel TROUILLET et Sarah DESSAINT ont envoyé leur candidature pour intégrer le Comité Directeur Départemental. »

La résolution n°2 a été adoptée à l'unanimité



## ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS FÉDÉRAUX

### Résolution n°3 : Élection des délégués fédéraux

Magali FERRIER effectue l'annonce suivante :

« Magali FERRIER et Zoulika SALGUES ont envoyé leur candidature pour représenter le Comité Départemental de l'Hérault de Basketball lors de l'Assemblée Générale 2022 de la FFBB. »

La résolution n°3 a été adoptée à l'unanimité



## ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE

### Discours à retranscrire



## APPROBATION RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

### Résolution n°4 : Rapport Moral et d'Activités

Magali FERRIER lit le texte de résolution :

« Après avoir pris connaissance du rapport moral rédigé dans le livret, l'Assemblée Générale décide de valider le rapport moral de la saison 2021/2022. »

La résolution n°4 a été adoptée à l'unanimité



## APPROBATION RAPPORT FINANCIER

### **Résolution n°5 : Rapport Financier**

Magali FERRIER effectue l'annonce suivante :

« Le cabinet comptable n'a pas été en mesure de nous donner un bilan financier à temps pour vous le présenter. Nous convoquerons donc une Assemblée Générale Extraordinaire à la rentrée de Septembre pour vous présenter le rapport financier. »

Magali FERRIER donne la parole à Anita PALADEL, vérificatrice aux comptes.

Anita PALADEL atteste avoir vérifié les comptes et approuve la bonne gestion des comptes du Comité Départemental.

Magali FERRIER donne ensuite la parole à Lucien BELEIN, vérificateur aux comptes.

Lucien BELEIN atteste avoir vérifié les comptes et approuve la bonne gestion des comptes du Comité Départemental.



## APPROBATION BUDGET PRÉVISIONNEL ET DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Magali FERRIER effectue l'annonce suivante :

« En raison de l'absence du rapport financier, nous ne sommes pas en mesure de vous présenter un budget prévisionnel. Néanmoins, nous avons souhaité vous présenter les dispositions financières afin que vous puissiez vous projeter financièrement pour la saison 2022/2023. »

Magali FERRIER présente les dispositions financières 2022/2023.

Magali FERRIER donne ensuite la parole à Karim KHALIFI pour la présentation du Pacte Officiels 2024.

Karim KHALIFI présente le plan d'action du Comité Départemental au sujet du Pacte Officiels 2024.

### **Résolution n°6 : Budget Prévisionnel et Dispositions Financières**

Magali FERRIER lit le texte de la résolution :

« Après avoir pris connaissance des dispositions financières, l'Assemblée Générale décide d'adopter les dispositions financières pour la saison 2022/2023. »

**La résolution n°6 a été adoptée à la majorité ( 556 abstentions )**



## APPROBATION RAPPORT PÔLES D'ACTIVITÉS

### **Résolution n°7 : Rapport des Pôles d'Activités**

Magali FERRIER lit le texte de résolution :

« Après avoir pris connaissance des rapports d'activités des différents pôles rédigés dans le livret, l'Assemblée Générale décide de valider les rapports d'activités de la saison 2021/2022. »

**La résolution n°7 a été adoptée à l'unanimité**



**DÉSIGNATION VÉRIFICATEURS AUX COMPTES**

**Résolution n°8 : Vérificateurs aux comptes**

Magali FERRIER effectue l'annonce suivante :

« Lucien BELEIN et Anita PALADEL candidatent pour vérifier les comptes du Comité Départemental à l'issue de la saison 2022/2023. »

**La résolution n°8 a été adoptée à l'unanimité**



**QUESTIONS DIVERSES**

Magali FERRIER ouvre le débat en laissant la parole aux membres présents.

Aucun membre ne souhaite prendre la parole.

Magali FERRIER effectue l'annonce suivante :

« Aucun membre présent ne souhaitant prendre la parole, je clos le débat des questions diverses. »



**REMISE DES RÉCOMPENSES**

Magali FERRIER ouvre la remise des récompenses pour la saison 2021/2022.

**Lettre de Félicitations :**

- Vincent PERIER ( Étoile Sportive Paulhan Basket )
- Stéphane FORNER ( Mèze Loupian Basket Association )
- Hubert VARELLA ( Les Loups du Pic Occidental )
- Anthony BOURDON ( Frontignan La Peyrade Basket )
- Bilal BOURGUIBI ( Pérols Basket )
- Elsa GUERIN ( Basket Club Florensac )
- Philippe ZINGONI ( Association Basket Sauvian Sérignan Littoral )
- ?? & ?? ( Castelnau Basket )

### **Médaille de Bronze :**

- Francine VANDAMBOSSE ( Montpellier Basket Mosson )
- Patrice AUBERT ( St André Basket Cœur d'Hérault )
- Charlotte DUCROTOY ( Agde Basket )
- Éric LE PAPE ( La Croix d'Argent B Montpellier )

### **Trophée RABINEAU :**

- Florian BERTHOMIEU ( Association Sportive Servian Basket )

### **Trophées FAIR-PLAY :**

- Castelnau Basket
- St André Basket Cœur d'Hérault
- Étoile Sportive Paulhan Basket

### **Champions Départementaux et Inter-Départementaux :**

- U11F 🏆 Castelnau Basket – 1
- U11M 🏆 Montpellier Basket Mosson – 1
- U13F 🏆 Canet RBC – 1
- U13M 🏆 Castelnau Basket – 1
- U15F 🏆 Castelnau Basket – 1
- U15M 🏆 AS Cheminots Béziers Basket – 1
- U17M 🏆 Frontignan La Peyrade Basket – 1
- U18F 🏆 Basket Lattes Montpellier Méditerranée – 3
- Sénior Féminine 🏆 Castelnau Basket – 2
- Sénior Masculin 🏆 Mauguio Basket – 2



L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est déclarée close.

Fait à Maurin, le 24 juin 2022.



**Le Secrétaire Général,  
Laurent WAGNER**



**La Présidente,  
Magali FERRIER**